

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRE, libraire, Grand-Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAFFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

COURS DE PARIS (Services gouvernementaux)

Table with 2 columns: Date (11 Janvier, 12 Janvier) and various financial values (3 0/0, 4 1/2, Emprunts, etc.)

Table with 2 columns: Service (Actions Banque de France, Société gén., etc.) and Value (3220 00, 465 00, etc.)

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 12 janvier. Changes sur Londres, 4.81 1/2; change sur Paris, 5.18 3/4.

Depêches de MM. Schlegelhanffen et G^o, présentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymompres: Havre, 12 janvier. Ventes 500 balles, marché calme bien tenu.

ROUBAIX, le 12 JANVIER

Bulletin du jour

C'est maintenant que par suite de la mort si imprévue de Victor-Emmanuel la France va subir la dernière conséquence de la désastreuse politique à l'extérieur du gouvernement impérial, politique approuvée et encouragée par le parti républicain.

Lorsque la guerre éclata en 1870 entre la France et la Prusse, comment le petit Piémont, devenu un grand état par la puissance de nos armées, nous prouva-t-il ses sympathies? En nous payant de la plus noire ingratitude!

Du moins, si elle n'était plus cette fidèle alliée que Napoléon III avait cru s'attacher par les liens d'une éternelle reconnaissance, elle n'était pas une ennemie pour nous. Tous s'accordent à dire que Victor-Emmanuel, à travers les entraînements de la politique ambitieuse dont il était pluvé l'instrument que le moteur, avait conservé pour la France de vrais sentiments d'affection et de gratitude.

sur notre frontière des Alpes, au milieu de l'isolement où nous ont réduits nos revers.

Aujourd'hui cette situation peut être considérablement modifiée par le changement de règne qui vient de se produire en Italie. Le prince Humbert qui vient de monter sur le trône est loin de nourrir pour la France les dispositions bienveillantes de son père; il est plus engagé que lui dans le parti avancé et il n'aura pas la même popularité et, par conséquent, la même autorité pour le contenir dans ses emportements.

Il est vrai, et nous nous empressons d'ajouter ce correctif, que la question d'Orient semble entrer dans une phase d'apaisement. L'armistice est conclu et l'on espère qu'il sera un achèvement à une solution pacifique.

Une heureuse nouvelle

On écrit de Saint-Petersbourg, 6 janvier, à l'Univers: Une nouvelle d'une importance capitale, que je me hâte de vous communiquer.

L'ambassadeur anglais a déclaré au chancelier russe qu'il se voyait obligé dès à présent, tant pour calmer la surexcitation de l'opinion publique et prévenir de nouvelles complications qui pourraient embrouiller et envenimer encore plus les choses, que pour mettre fin à cette guerre, en facilitant la conclusion d'un armistice, de donner au gouvernement russe l'assurance formelle que la convocation extraordinaire du Parlement anglais n'a aucun caractère belliqueux, que les questions à proposer et à débattre n'auront aucune relation directe avec le conflit actuel, et ne porteront que sur le règlement de certains points et de certaines indemnités ne touchant nullement les intérêts russes, points et indemnités nécessaires pour le nouvel ordre de choses qui est en train de se créer en Orient.

La conclusion des déclarations de lord Loftus a été que « les intentions du cabinet britannique sont parfaitement pacifiques ».

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi, 11 janvier. PRÉSIDENCE DE M. DESSEUX PRÉSIDENT D'ÂGE. La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Il est procédé à un second tour de scrutin pour la nomination de deux secrétaires.

Nombre de votants: 268. Bulletins blancs ou nuls: 0. Suffrages exprimés: 269. Majorité absolue 130. Ont obtenu: MM. le comte Legonidec de Traissan, 248 voix; Le marquis de Valons, 239.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de trois questeurs. Nombre des votants: 275. Bulletins blancs ou nuls: 3. Suffrages exprimés: 272. Majorité absolue: 137.

M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, dépose un projet de loi relatif à l'agrandissement de la Sorbonne et de la Faculté des sciences et dépose, au nom de M. le ministre de l'Intérieur, divers projets qui sont renvoyés à la Commission du budget les autres à la Commission d'Intérieur local.

M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, demande, au nom de M. le ministre de l'Intérieur, la déclaration d'urgence sur les projets de loi relatifs à la Haute-Loire, à la Seine-Inférieure et à la ville de Montauban.

M. le vicomte Blin de Bourdon demande la mise à l'ordre du jour des rapports de la Commission du budget.

M. le vicomte Blin de Bourdon répond que trente ou quarante noms figurent sur les listes de proscription que la majorité vote avec discipline.

M. le président invite l'orateur à retirer le mot: « Listes de proscriptions ».

M. le vicomte Blin de Bourdon dit qu'il lui convient de s'incliner devant l'autorité de M. le Président, mais tout le monde sait qu'il y a des listes dressées par un comité occulte (Bruit).

M. Wilson, au nom de la Commission du budget, dit que la Chambre voudra sans doute commencer par les vérifications des pouvoirs qui restent à l'ordre du jour.

Événements d'Orient

Les Russes, les Monténégrins, les Roumains continuent à remporter des succès. Les Russes occupent Chipka et Kazanlik; les Roumains se sont emparés de Nazir-Mahala après trois heures de combat; les Monténégrins ont pris possession de la forteresse d'Antivari qui s'est rendue sans conditions à la suite d'une canonnade acharnée.

Le corps de Victor Emmanuel a été embaumé jeudi. Il restera exposé jusqu'au 14 dans une pièce du Palais transformée en chapelle ardente.

Le grand-vizir Edhem-pacha est remplacé par Hamdi-pacha, ministre de l'Intérieur. Saleim-pacha est rappelé à Constantinople.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

INFORMATIONS

Depuis que la nouvelle administration préfectorale est installée, M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, s'est occupé de procéder au renouvellement des conseils départementaux de l'Instruction publique.

Le prince Napoléon est parti pour Rome, accompagné de M. Piliis. Il prendra, en passant à Frascati, la princesse Clotilde.

Les députés du groupe de l'Appel au peuple, tenant à affirmer leur vote en faveur de M. Jules Grévy, ont, sitôt après la proclamation du résultat, du scrutin relatif au Président, porté leurs cartes à la présidence de la Chambre des députés.

Les délégués de la savonnerie et de l'huilerie ont eu une entrevue avec M. Gambetta, qui leur a annoncé que la commission du budget abolira l'impôt sur le savon, mais qu'elle maintiendra celui sur les huiles.

L'incident Bonnet-Duverdier ne sera décidément pas soulevé. Sur la demande du député de Lyon, ses amis de l'extrême gauche, qui voulaient sa mise en liberté immédiate, attendront le vote de la loi d'amnistie.

On a distribué à la Chambre des députés une proposition de loi municipale, déposée le 27 novembre dernier par MM. André Pollet et Pascal Duprat.

La principale innovation qu'elle contient est l'institution d'un comité administratif ou conseil de mairie, composé du maire et des adjoints, et, à Paris, du préfet de la Seine et de dix membres élus, chaque année, par le conseil municipal.

La loi proposée par MM. André Pollet et Pascal Duprat ne comprend pas parmi les dépenses obligatoires les dépenses relatives aux cultes; elle attribue aux communes le produit des tarifs du service extérieur des pompes funèbres et le produit spontané des terrains communaux affectés aux inhumations, qui appartiennent actuellement aux fabricques; elle supprime toute distinction dans les cimetières, à raison du culte ou des croyances du défunt; elle concède aux conseils municipaux le droit de fixer la dénomination des rues et places publiques; elle augmente notablement la sphère d'action des conseils municipaux, etc.; c'est dire qu'il s'agit d'un travail sérieux et d'une œuvre libérale.

M. Bouchet, député des Bouches-du-Rhône, a été chargé par ses électeurs de prononcer un discours en leur nom aux obsèques de M. Raspail.

LETRES DE PARIS

Paris, 11 janvier. M. le duc d'Audifret-Pasquier est réélu. Il n'est plus, par exemple, le président du Sénat tout entier comme il en avait la légitime ambition, il n'est que le président des républicains et des constitutionnels.

Le corps de Victor Emmanuel a été embaumé jeudi. Il restera exposé jusqu'au 14 dans une pièce du Palais transformée en chapelle ardente.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.

Le Président du Sénat est arrivé à Rome pour rédiger l'acte mortuaire. Le roi Humbert prêterait serment mercredi. Il a télégraphié aux généraux Cialdini, ambassadeur d'Italie à Paris, et au comte Scialoja pour les prier de venir à Rome, désireux les avoir auprès de lui pendant ces moments.